

dans la raison & la justice naturelle ; & dans un siècle que l'ignorance rend en quelque sorte étranger aux autres manières de prouver, celle-là jouit d'un avantage particulier. L'auteur suppose d'abord un ordre de choses surnaturel ; c'est-à-dire, qu'il suppose que les hommes ne sont pas des brutes & qu'il y a des rapports d'intelligence & d'affection entre eux & le Créateur. Cela n'a pas besoin de preuves, car il ne prétend pas raisonner avec *le troupeau d'Epicure*. Il paroît cependant qu'il s'arrête trop sur cette distinction d'ordre civil & d'ordre surnaturel, qu'il donne quelquefois dans des obscurités métaphysiques, tandis que le jour brille à droite & à gauche de la route pénible qu'il enfile avec un courage inutile, & qu'il accumule des propositions par manière d'axiomes, dont quelques-unes ne paroîtront pas absolument incontestables (a). Dès qu'il ne s'arrête pas à des idées trop abstraites, il développe admirablement ses principes qui

(a) Telle est la suivante (p. 12) : *La société civile existe avant l'ordre surnaturel*. J'ai de la peine à la concilier avec cette doctrine du Catéchisme. D. *Pourquoi vous a-t-il créé ?* R. *Pour le connaître, le servir, l'aimer, & parvenir ainsi à la vie éternelle*. Si l'existence de l'homme a une fin surnaturelle, si cette existence précède l'ordre civil (car que seroit cet ordre s'il n'y avoit pas d'homme ?), il me paroît que l'ordre surnaturel existe avant l'ordre civil. Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire autre chose : mais dans ce cas, j'avoue ne l'avoir pas compris.